

Actualité des fonds d'investissement alternatif (FIA) : ELTIF 2.0 et modernisation du régime des FIA français

Programme de formation

Objectifs pédagogiques

- Intégrer les avancées de la nouvelle réglementation ELTIF.
- Comprendre les apports de l'ordonnance du 3 juillet 2024 et de ses liens avec ELTIF 2.0.
- Saisir les nouvelles opportunités offertes par le cadre ELTIF 2.0.

Description / Contenu

BREF RAPPEL DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE – ELTIF 2.0

QUELLES ÉVOLUTIONS ET CONDITIONS EN TERMES D'ACTIFS ÉLIGIBLES ?

- L'élargissement des actifs et des entreprises de portefeuille éligibles
- L'abaissement du quota minimum investi en actifs éligibles à l'investissement
- L'assouplissement des ratios de diversification et d'emprise
- Un véhicule de long terme adapté au capital-investissement et à l'infrastructure
- Les fonds de fonds et structures maître-nourricier

EN QUOI ELTIF 2.0 FACILITE-T-IL L'ACCÈS AUX INVESTISSEURS DE DÉTAIL ?

- Le passeport européen
- Quels impacts de la suppression du ticket d'entrée minimum ?
- L'application des règles MiFID 2
- Quelle évolution du cadre dérogatoire permettant d'offrir des possibilités de rachat avant la fin de vie du fonds ?

QUELLES SONT LES MESURES DE MODERNISATION ET DE SIMPLIFICATION INTRODUITES PAR L'ORDONNANCE DU 3 JUILLET 2024 PRISES SUR LE FONDEMENT DE L'ARTICLE 40 DE LA LOI INDUSTRIE VERTE ?

- Quels liens entre l'ordonnance du 3 juillet 2024 et ELTIF 2.0 ?
- En quoi le régime des FIA (fonds d'investissement alternatifs) français est-il modernisé ?
- Quels sont les apports de la création de la nouvelle société de libre partenariat spéciale ?
- Quelle adaptation des règles applicables aux FIA non professionnels pour assurer la complémentarité avec les fonds ELTIF 2.0 ?

QUELLES SONT LES MESURES DE MODERNISATION INTRODUITES PAR DÉCRETS ET ARRÊTÉS VISANT À FACILITER L'ACCÈS DES INVESTISSEURS DE DÉTAIL À CERTAINS FIA ET AUX ELTIF DANS LE CADRE DES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE, DE CAPITALISATION ET DES PER ?

- Quelles sont les nouvelles conditions d'éligibilité ?
- Quelle répartition et quelle allocation des versements dans le cadre de la gestion pilotée
- Quels pourcentages et quels véhicules concernés pour la poche en actifs non cotés ?
- La valeur estimative et la décote pour les UC constituées d'actifs peu liquides

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION :

- Un questionnaire d'évaluation des acquis mesurant l'atteinte des objectifs pédagogiques est proposé en fin de formation.
- Un questionnaire "à chaud" évaluant la satisfaction globale est envoyé une heure après la formation.
- Un questionnaire "à froid" portant sur la mise en œuvre des acquis est envoyé 2 mois après la formation.

ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'équipe de l'Académie France Invest est formée à l'accueil d'un public en situation de handicap et est en lien avec les différents réseaux partenaires ([AGEFIPH](#), [CAP EMPLOI](#) et [MDPH](#)).

Pour permettre aux personnes en situation de handicap de suivre nos formations dans les meilleures conditions, l'équipe de l'Académie France Invest se tient à leur disposition pour trouver la solution adaptée à chaque situation et anticiper les aménagements nécessaires.

Public visé

- Equipes d'investissement, équipes financières, équipes juridiques, dirigeants de fonds et toute personne intéressée par le sujet.

Prérequis

- Être un professionnel du capital-investissement.

+ pédagogiques

- Une mise en perspective des nouvelles règles ELTIF.
- Un support pédagogique sera mis à disposition des participants.

Intervenants

- de Hemmer Gudme Véronique, Directrice des Affaires Réglementaires, *Clifford Chance Europe LLP*
- Comaills Xavier, Partner, Structuration de fonds d'investissement, *Clifford Chance Europe LLP*

Nos formateurs sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine. Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Informations pratiques

- Durée : 1/2 jour (3,5 heures)
- Horaires : 9 h / 12 h 30
- Lieu : Paris

Tarifs

749€ HT* / 649€ HT**

(*) Tarifs pour les non membres France Invest

(**) -15 % pour les membres France Invest